

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 5 octobre 2020 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - André Roy
Siège #3 - Robert Lessard
Siège #4 - Yvan Paré
Siège #5 - Michel Marcoux
Siège #6 - Milisa Pépin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M. Dany Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

202-10-2020

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour,
Il est proposé par : Yvan Paré
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2020

3.2 - Séance extraordinaire du 28 septembre 2020

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 - RICBS - Quatrième versement quote-part 2020

4.2 - Ministre des finances - Services de la Sûreté du Québec

4.3 - Transport autonomie Beauce-Etchemins - Quote-part 2021

5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

5.1 - CMP Mayer - Achat d'habit pour combat d'incendie

6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

6.1 - Loisirs

6.1.1 - Ministère de la Famille - Programme de soutien à des projets de garde pour le relâche scolaire et la période estivale 2021

7 - VOIRIE

7.1 - MRC Beauce-Sartigan - Travaux d'estimation préliminaire - Réfection de la route 204 secteur Nord

7.2 - Jean-Yves Maheux & Fils - Creusage de fossés - Rang 2 Shenley Nord

7.3 - Sel Warwick Inc. - Achat de sel de déglacage

7.4 - Pavages Sartigan - Recommandation de paiement No 02 - Divers travaux de recouvrement

8 - ACCEPTATION DES COMPTES

9 - CORRESPONDANCE

9.1 - Politique de développement du territoire (2020-2025) - Demande d'aide financière pour l'aménagement d'un sentier pédestre

9.2 - Demande de financement - Programme Nouveau Horizons pour les aînés (PNHA)

9.3 - Motion de remerciement à l'égard de M. Konrad Sioui, Grand chef de Wendake

10 - DIVERS

10.1 - Permis de construction

11 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

203-10-2020

3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

204-10-2020

3.2 - Séance extraordinaire du 28 septembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2020 tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

205-10-2020

4.1 - RICBS - Quatrième versement quote-part 2020

ATTENDU la facture No CRF2001663 présentée par la Régie intermunicipale du comté de Beauce Sud (RICBS) au montant total de 47 202.96\$ (sans taxes) pour le quatrième versement du quote-part 2020, tel qu'approuvé lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 via la résolution No 247-10-2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des

conseillers présents d'approuver le paiement de la facture No CRF20001663 présentée par la Régie intermunicipale du comté de Beauce Sud (RICBS) au montant total de 47 202.96\$ (sans taxes) pour le quatrième versement du quote-part 2020, tel qu'approuvé lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 via la résolution No 247-10-2019.

ADOPTÉE

206-10-2020

4.2 - Ministre des finances - Services de la Sûreté du Québec

ATTENDU QUE chaque municipalité doit payer sa quote-part à la Sûreté du Québec pour ses services;

ATTENDU QUE la facture No 102737 fournie par la Sûreté du Québec pour l'exercice financier de 2020 est de l'ordre de 160 551.00\$ (sans taxes);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement à la Sûreté du Québec pour l'exercice financier 2020 de l'ordre de 160 551.00\$ (sans taxes).

ADOPTÉE

207-10-2020

4.3 - Transport autonomie Beauce-Etchemins - Quote-part 2021

ATTENDU la contribution exigée à la Municipalité de Saint-Martin pour l'année financière 2021 visant les services de Transport autonomie Beauce-Etchemins au coût de 2.03\$ per capita;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter;

QUE la Municipalité de Saint-Martin adhère au service de transport adapté pour l'année 2020 visant une contribution de 5 176.50\$;

QUE le paiement de la contribution annuelle fixée est approuvé;

QUE la tarification payée par l'utilisateur est approuvée;

QUE la Municipalité de Saint-Martin reconnaît Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

ADOPTÉE

5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

208-10-2020

5.1 - CMP Mayer - Achat d'habit pour combat d'incendie

ATTENDU QU'un habit de combat d'incendie a une durée de vie de 10 ans;

ATTENDU QUE deux habits de combat d'incendie seront inutilisables d'ici la fin de l'année 2020;

ATTENDU la demande de M. Stéphane Maheux, directeur du service incendie, le 30 septembre 2020, attestant que l'achat de deux habits de combat d'incendie chez le fournisseur CMP Mayer serait d'un coût total de 3 900.00\$ (plus taxes).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de recommander l'achat de deux habits de combat d'incendie chez le fournisseur CMP Mayer pour un coût total de 3 900.00\$ (plus taxes)

ADOPTÉE

6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

6.1 - Loisirs

209-10-2020

6.1.1 - Ministère de la Famille - Programme de soutien à des projets de garde pour le relâche scolaire et la période estivale 2021

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2021 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse Saint-Martin souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2020-2021 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021;

QUE le conseil municipal autorise Mme Patricia Dulac, technicienne loisirs et culture, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de la Paroisse Saint-Martin.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE

210-10-2020

7.1 - MRC Beauce-Sartigan - Travaux d'estimation préliminaire - Réfection de la route 204 secteur Nord

ATTENDU la facture No 2020-153 de la MRC Beauce-Sartigan, au montant de 3 291.16\$ (sans taxes), pour les travaux d'estimation préliminaire des coûts des travaux de réfection de la route 204 secteur Nord;

ATTENDU l'approbation desdits travaux via la résolution No 172-08-2020 du 17 août 2020.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture No 2020-153 de la MRC Beauce-Sartigan, au montant total de 3 291.16\$ (sans taxes), pour les travaux d'estimation préliminaire des coûts des travaux de réfection de la route 204 secteur Nord, autorisés via la résolution No 172-08-2020 du 17 août 2020.

ADOPTÉE

211-10-2020

7.2 - Jean-Yves Maheux & Fils - Creusage de fossés - Rang 2 Shenley Nord

ATTENDU QUE la facture No 11032 de la compagnie Jean-Yves Maheux & Fils inc. pour le creusage de fossés dans le Rang 2 Shenley Nord au montant de 13 458.60\$ (taxes incluses);

ATTENDU QUE les travaux ont été accordé via la résolution No 148-07-2020 lors de la séance du conseil du 6 juillet 2020.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture No 11032 de la compagnie Jean-Yves Maheux & Fils inc. pour le creusage de fossés dans le Rang 2 Shenley Nord, au montant de 13 458.60\$ (taxes incluses)

ADOPTÉE

212-10-2020

7.3 - Sel Warwick Inc. - Achat de sel de déglacage

ATTENDU QUE la municipalité désire entreposer une certaine quantité de sel de déglacage en préparation de la période hivernale;

ATTENDU QUE l'achat de sel de déglacage doit être fait auprès de la compagnie Sel Warwick inc., suite à l'appel d'offre No CS-20202021 - Territoire C - Adjudication sel de déglacage lancée par l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), tel que la résolution No 188-09-2020 du 8 septembre 2020;

ATTENDU les factures suivantes:

No 1-199915 3 686.33\$ (taxes incluses)

No 1-200037 7 430.32\$ (taxes incluses)

No 1-200157 11 197.77\$ (taxes incluses)

pour un total de 22 314.42\$ (taxes incluses)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures No 1-19915, 1-200037 et 1-200157 de la compagnie Sel Warwick inc. pour l'achat de sel de déglacage en préparation de la période hivernale.

ADOPTÉE

213-10-2020

7.4 - Pavages Sartigan - Recommandation de paiement No 02 - Divers travaux de recouvrement

ATTENDU les travaux de rapiéçage et de resurfaçage effectués en date du 15 septembre 2020;

ATTENDU les factures de Pavage Sartigan Ltée suivantes:

- No 21470 27 985.05\$ (taxes incluses)
- No 21474 14 985.28\$ (taxes incluses)
- No 21714 24 734.57\$ (taxes incluses)
- No 21717 21 757.33\$ (taxes incluses)
- No 21718 20 453.06\$ (taxes incluses)
- No 21768 28 194.94\$ (taxes incluses)
- No 21769 19 953.09\$ (taxes incluses)

ATTENDU la recommandation de paiement No 02 de la MRC Beauce-Sartigan recommandant le paiement des factures de Pavage Sartigan Ltée ci-haut mentionnées au montant total de 158 063.28\$ (taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et payer les factures No 21740, 21474, 21714, 21717, 21718, 21768 et 21769 de Pavages Sartigan Ltée au montant total de 158 063.28\$ (taxes incluses), pour laquelle nous avons reçu la recommandation de paiement No 02 de la MRC Beauce-Sartigan.

ADOPTÉ

214-10-2020

8 - ACCEPTATION DES COMPTES

Les comptes du mois de septembre 2020 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par : Milisa Pépin

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2020 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:	18 385.86 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE:	171 917.48 \$
TRANSPORT ROUTIER:	209 935.33 \$
HYGIÈNE DU MILIEU:	35 871.00 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE:	000 000.00 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV.:	2 686.33 \$
LOISIRS & CULTURE:	6 358.11 \$
TOTAL AFFECTATIONS:	214 965.62 \$

Représentant des comptes à payer au montant de 949 401.41 \$ selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

ADOPTÉ

9 - CORRESPONDANCE

215-10-2020 9.1 - Politique de développement du territoire (2020-2025) - Demande d'aide financière pour l'aménagement d'un sentier pédestre

ATTENDU le projet d'aménager sur son territoire un sentier pédestres balisé en milieu urbain ainsi qu'un aménagement d'un sentier pédestre hors chaussé en nature pour tous les citoyens de la municipalité et des environs;

ATTENDU QUE l'implication financière de la Municipalité de Saint-Martin est de 92 003.75\$ sur quatre (4) ans;

ATTENDU la politique de développement du territoire (2020-2025) de la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU la demande de financement auprès de la MRC Beauce-Sartigan au montant total de 128 560,00\$ sur quatre (4) ans, répartie de la façon suivante:

Description	Dépenses par phases	Montants	Sources de financement	Montants
2e avenue-est, 5e rue-est, 6e rue-est, 7e rue-est, 10e rue-est, 12e rue-est, 3e rang Jersey-Nord	Phase 2020	43 938,67 \$	Municipalité de St-Martin	22 783,34 \$
	Imprévus 2020	10 984,67 \$	PDT (volet local)	32 140,00 \$
	Total 2020	54 923,34 \$	Total	54 923,34 \$
2e avenue-ouest, 1er rang Shenley-Sud, 1re avenue-ouest et route 269	Phase 2021	41 516,67 \$	Municipalité de St-Martin	19 755,84 \$
	Imprévus 2021	10 379,17 \$	PDT (volet local)	32 140,00 \$
	Total 2021	51 895,84 \$	Total	51 895,84 \$
Entre la 6e rue et rang 3 Jersey-Nord	Phase 2022	59 980,66 \$	Municipalité de St-Martin	42 835,83 \$
	Imprévus 2022	14 995,17 \$	PDT (volet local)	32 140,00 \$
	Total 2022	74 975,83 \$	Total	74 975,83 \$
2e rang Jersey-Sud et 16e rue-est + Trottoirs 204 SUD	Phase 2023	31 015,00 \$	Municipalité de St-Martin	6 628,75 \$
	Imprévus 2023	7 753,75 \$	PDT (volet local)	32 140,00 \$
	Total 2023	38 768,75 \$	Total	38 768,75 \$
	Grand total des dépenses	220 563,75 \$	Grand total des sources de financement	220 563,75 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers

présents;

QUE le conseil recommande le dépôt du projet d'aménagement d'un sentier pédestres balisé en milieu urbain ainsi qu'un aménagement d'un sentier pédestre hors chaussé en nature pour tous les citoyens de la municipalité et des environs auprès de la MRC Beauce-Sartigan;

QUE le conseil approuve l'implication financière de la Municipalité de Saint-Martin au montant de 92 003.75\$ sur quatre (4) ans;

QUE le conseil municipal mandate M. Dany Poulin, directeur général, et M. Patrick Marcoux, coordonnateur des travaux publics, comme représentants de la municipalité et signataires.

ADOPTÉE

216-10-2020

9.2 - Demande de financement - Programme Nouveau Horizons pour les aînés (PNHA)

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter, en collaboration avec le Centre du 3e Âge, une demande de financement dans le cadre du Programme Nouveau Horizons pour les aînés (PNHA);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil autorise le dépôt d'une demande de financement dans le cadre du Programme Nouveau Horizons pour les aînés (PNHA);

QUE le conseil autorise M. Dany Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, à agir à titre de mandataire délégué pour le dépôt de la demande de financement et à signer tous documents relatifs à ladite demande.

ADOPTÉE

217-10-2020

9.3 - Motion de remerciement à l'égard de M. Konrad Sioui, Grand chef de Wendake

ATTENDU QU'en vertu de la demande d'aide financière FIMEAU dans le cadre du projet de réfection de la route 204, secteur Nord, la municipalité doit répondre aux exigences relatives à l'obligation de consulter les peuples autochtones;

ATTENDU la confirmation de M. Konrad Sioui, Grand chef de Wendake, mentionnant que la Première Nation huronne-wendat n'a pas de considération particulière liée à la mise en œuvre de ce projet.

En conséquence, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal adopte une motion de remerciement l'endroit de M. Konrad Sioui, Grand chef de Wendake, pour son approbation rapide de notre projet.

ADOPTÉE

10 - DIVERS

10.1 - Permis de construction

Permis de construction pour la période du 1er au 30 septembre 2020

11 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

- Collecte de feuille morte: Vous pouvez aller porter vos sacs de feuilles mortes au garage municipal au plus tard le 1er novembre 2020
- Dût à la situation actuelle se rapportant à la pandémie de COVID et les restrictions s'y rattachant, les visites de prévention incendie dans les résidences sont immédiatement interrompues.

Pour respecter les obligations gouvernementales se rattachant aux visites de prévention, le Service de Sécurité Incendie vous fera parvenir dans les prochains jours un formulaire d'auto-inspection ainsi qu'une enveloppe de retour pré affranchi.

Les secteurs qui recevront le formulaire d'auto inspection sont les mêmes qui devaient recevoir la visite des pompiers cet automne. Soit :

- La 4^e rue Ouest du côté sud de l'avenue du Pont
- Une partie de la 5^e rue Ouest et de la 5^e Avenue Ouest
- Le secteur des rues Giroux
- La 5^e, 6^e et 7^e rue Est et une partie de la 2^e Avenue Est.

Nous demandons votre collaboration pour compléter de façon la plus juste possible le formulaire d'auto inspection, car les données qui vont en ressortir vont nous servir pour orienter nos campagnes de prévention future.

- Noël des enfants: Cette année, le Noël sera différent. La distribution se fera directement aux maisons des enfants inscrits, sans contact. Surveillez notre page Facebook pour inscrire vos enfants.

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question dans l'assistance.

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yvan Paré, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20.50 hrs

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Éric Giguère
Maire

Dany Poulin
Directeur général & secrétaire-trésorier